



SERVICE DES EAUX

TARIF DE VENTE D'EAU :

AU COMPTEUR :

Fourniture d'eau au détail à tous les abonnés du réseau de Bussigny-près-Lausanne. Ce tarif est applicable à la consommation d'eau enregistrée par un compteur et il est subordonné aux dispositions du règlement de distribution d'eau.

Prix du mètre cube soutiré : fr. 1.90

EAU DE CHANTIER :

Fourniture de l'eau facturée à forfait au maître de l'ouvrage ou à son représentant, d'après le volume du bâtiment, au prix de 30,0 cts le m³ de construction.

PRELEVEMENT D'EAU AUX BORNES HYDRANTES :

De cas en cas, selon les conditions du niveau des sources et réservoirs, avec autorisation préalable de la Municipalité.

Prix du mètre cube prélevé : fr. 1.90

LOCATION DES COMPTEURS :

Compteur		par année	par trimestre
¾ compteur	20 mm	fr. 36.00	fr. 9.00
1	« 25 mm	fr. 48.00	fr. 12.00
1 ¼	« 32 mm	fr. 48.00	fr. 12.00
1 ½	« 40 mm	fr. 72.00	fr. 18.00
2	« 50 mm	fr. 120.00	fr. 30.00
2 ½	« 65 mm	fr. 168.00	fr. 42.00
3	« 80 mm	fr. 180.00	fr. 45.00
4	« 100 mm	fr. 228.00	fr. 57.00
	125 mm	fr. 300.00	fr. 75.00
	150 mm	fr. 456.00	fr. 114.00
	200 mm	fr. 588.00	fr. 147.00

Les compteurs à calibre plus élevé et les appareils spéciaux sont facturés sur la base de 10% du prix d'achat.

Le présent tarif de vente d'eau et de location de compteurs est valable pour les conditions actuelles, il peut être revu en tout temps en fonction des frais d'exploitation du réseau et du prix d'achat de l'eau d'appoint.

Le présent tarif entre en vigueur le 1er janvier 2008 et annule les tarifs antérieurs. Il a été adopté par la Municipalité au cours de sa séance du 13 août 2007. **Il ne comprend pas la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 2,4%.**